

Ouverture de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794) et lecture de la correspondance

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 11 floréal an II (30 avril 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) p. 487;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_28628_t1_0487_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 11 Floréal An II

(Mercredi 30 avril 1794)

Laloi, ex-président, occupe le fauteuil.

La séance est ouverte à onze heures.

Un membre de la commission des dépêches donne lecture de la correspondance.

I

La Société des amis de la liberté et de l'égalité, séante à Auch, félicite la Convention nationale de ce que par sa vigilance et sa sagacité elle a démêlé le plan subversif de la probité et des mœurs, que les despotes et leurs abominables suppôts vouloient établir parmi nous. « Ils ont, dit cette société, l'amour du luxe, et non celui de la simplicité; ils sont ambitieux de domination et d'or, et nous de liberté et de fer; ils s'enivrent de lubricité, nous savourons le doux plaisir de la tendresse et de l'amitié; ils s'énervent dans la mollesse et les excès, nous devenons plus forts par la tempérance ».

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Auch, 16 germ. II] (2).

« Citoyens représentants du peuple français,

Ainsi la République allait périr par la corruption si votre vigilance, votre sagesse n'eussent démêlé ce plan subversif de la probité et des mœurs! Ainsi vous avez de nouveau consacré cette grande maxime que la vertu est le principe de la démocratie! Et en frappant sans pitié ces êtres vils qui voulaient nous ramener mollement à la tyrannie; vous apprenez à l'univers que la France a recueilli dans son sein la vertu éplorée et que nous ne souffrirons point que le vil corrupteur ose vouloir s'asseoir avec elle dans cet asile inviolable.

Qu'ils tremblent donc, et les despotes et leurs abominables suppôts; ils ont l'amour du luxe et nous celui de la simplicité; ils sont ambitieux de domination et d'or et nous de liberté et de fer. Ils s'enivrent de lubricité, nous savourons le doux plaisir de la tendresse et de l'amitié; ils s'énervent dans la mollesse et les excès, nous devenons plus forts par la tempérance.

Continuez, Citoyens, ce devoir sévère d'abattre

(1) P.V., XXXVI, 234. Bⁱⁿ, 13 flor., J. Fr., n° 584.

(2) C 303, pl. 1108, p. 14.

l'orgueil et ces restes tremblants du despotisme. Que la France s'épure enfin dans ce creuset salubre; que son langage ne soit plus deshonoré par les expressions du libertinage et de la crapule: qu'un homme infâme par ses mœurs soit regardé comme un traître; que la vertu ait des temples dans les cœurs de tous les Français et qu'on ne voit plus autour d'elle au milieu de nous que la simplicité; l'Europe, le monde, l'univers apprendront à vénérer la France; il faut qu'ils craignent, en s'approchant de cette terre de la vertu, de profaner, de violer le sanctuaire de la divinité ».

SACCASSIN (présid.), DERMOLIN (secrét.),
CAZAUX, B. SENTETZ (secrét.).

2

Les administrateurs du district de Montpellier font passer des épis de blé, des branches de vigne et d'olivier, qui annoncent les progrès rapides et extraordinaires de la végétation, et qui font espérer que la récolte sera avancée d'un mois: on diroit, ajoutent-ils, que la nature s'est levée en masse pour seconder les efforts des amis de la liberté. L'épi, le raisin, s'épanouissent, l'olive s'offre, le laurier qui ne flétrit jamais, fleurit par-tout sur nos rivages.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[Montpellier, 3 flor. II] (2).

« Représentants du peuple,

Nous déposons parmi vous, sur l'autel de la patrie, une offrande précieuse pour des législateurs, qui ont juré de sauver la République malgré les efforts de l'Europe conjurée, et d'asseoir le bonheur du peuple sur les ressources qui fondent la véritable prospérité des hommes libres, les succès de l'agriculture. Nous vous adressons les prémices hâtifs de nos blés, de nos raisins, et nous y joignons une branche d'olivier, symbole de la seule paix qui nous convienne, la paix fondée sur la victoire et qui présente un phénomène, por-

(1) P.V., XXXVI, 235. Bⁱⁿ, 11 flor. (1^{er} suppl.); Débats, n° 588, p. 148; J. Fr., n° 584; J. Matin, n° 619; M.U., XXXIX, 184; J. Mont., n° 169; Rép., n° 132; J. Perlet, n° 586; Audit. nat., n° 585; J. Sablier, n° 1291.

(2) C 302, pl. 1095, p. 12.